



Rapport annuel 2019

SINERGY COMMERCE SA

SINERGY INFRASTRUCTURE SA



4	Avant-propos
5	Relations
6	Electricité
8	Chauffage
10	Eau
12	Multimédia
14	Organisation
15	Rapport financier Sinergy Commerce
21	Rapport financier Sinergy Infrastructure



Demain se construit aujourd'hui

Un adage bien connu prétend que gouverner, c'est prévoir. Cette année encore, Sinergy a appliqué le précepte avec conviction, posant les jalons d'un avenir sûr et durable.

Ainsi, dans le domaine d'activité historique de l'entreprise, l'électricité, la période s'est avérée intense, avec l'intégration du réseau électrique de Charrat, en vue de la fusion des deux communes qui deviendra effective le 1^{er} janvier 2021. D'autres travaux, préparatoires, ont été menés dans le cadre d'une possible intégration du réseau électrique et du télé-réseau de Martigny-Combe au sein de Sinergy, à l'horizon 2021. Le chauffage à distance s'apprête lui aussi à faire sa mue. Pièce incontournable de la politique énergétique octodurienne, le CAD sera alimenté dès 2020 par une deuxième chaudière à bois, ce qui portera sa part renouvelable à plus de 50%. Ou comment une installation quadragénaire reste des plus actuelles.

La gestion de l'eau potable a été marquée en début d'été par un incident rare, la contamination de certains captages suite à de forts orages. Les équipes de Sinergy ont fait preuve de réactivité pour gérer la situation et inviter la population à faire bouillir l'eau avant de la consommer. L'épisode, d'une intensité limitée, n'a ainsi pas eu de conséquences fâcheuses.

Dans un marché toujours plus concurrentiel, notons que Sinergy enregistre avec satisfaction le renouvellement de son contrat avec le télé-réseau de Fully. C'est dire que les habitants du pied du Chavalard continueront à bénéficier du meilleur du multimédia de netplus.

Propriété à 100% de la Commune de Martigny, Sinergy peut en outre se targuer d'une excellente gestion financière. Un encouragement supplémentaire pour des équipes qui n'ont de cesse, jour après jour, de garantir à tous la fourniture de tous les services aux meilleurs coûts.

Anne-Laure Couchepin Vouilloz

Présidente du Conseil d'administration



Des relations de bon voisinage

Sinergy appartient à 100% à la Commune de Martigny. C'est donc tout naturellement sur le territoire octodurien que la société déploie l'essentiel de ses activités. Mais son expertise est également appréciée dans les collectivités voisines.

Qu'il s'agisse des secteurs de l'eau, de l'électricité, du chauffage ou du multimédia, Sinergy met ses compétences et son savoir-faire au service d'autres communes, avec lesquelles elle développe d'excellentes collaborations.

- Sinergy, qui assure l'exploitation du **télé réseau** et du **réseau électrique de Martigny-Combe**, a vu sa collaboration renforcée dans ce dernier domaine. La société a notamment procédé à la rénovation complète de la station du Soleil, de même qu'au changement de cinq transformateurs (Sommet des Vignes, Pied du Château, Parignièrès, Fays et Planojean). Sinergy a en outre effectué une évaluation du réseau électrique de la commune, en vue d'une possible intégration à l'horizon 2021.
A noter encore que l'important dérangement enregistré sur le réseau électrique en décembre 2019 a nécessité un engagement déterminé de la part des équipes, confrontées à un problème complexe.
- Sinergy offre en outre son appui à **Martigny-Combe** pour l'exploitation de son réseau d'**eau potable**. Les travaux réalisés ont permis de résoudre la problématique de la teneur en arsenic de certaines sources et de répondre aux nouvelles normes adoptées par la Confédération. La société seconde donc la commune dans la recherche de nouvelles ressources en eau, prodiguant ses conseils techniques afin d'optimiser les sources qui répondent aux normes et ainsi de pouvoir garantir aux habitants une eau irréprochable au robinet.
- Du côté de **Fully**, Sinergy enregistre avec satisfaction le renouvellement du contrat pour la commercialisation des produits net+ sur le **télé réseau**. Les habitants de la commune du pied du Chavalard bénéficient ainsi du meilleur de la TV, d'internet et de la téléphonie à des conditions avantageuses.



Agir aujourd'hui pour préparer l'avenir

Une fusion, des véhicules électriques, des panneaux photovoltaïques et des compteurs intelligents ont rythmé une année riche en événements.

L'année 2019 aura été intense dans le domaine d'activité historique de Sinergy, celui de l'électricité. Hormis le lot habituel de nouveaux raccordements dans une cité en croissance continue, l'intégration du réseau électrique de Charrat a occupé nos équipes. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la fusion des deux communes, voulue par leur population, fusion qui deviendra effective le 1^{er} janvier 2021.

La perspective de ce rapprochement avait encouragé l'assemblée primaire de Charrat, réunie à l'été 2018, à vendre son réseau électrique à Sinergy Infrastructure SA. Cette décision, prise à l'unanimité, s'est concrétisée l'année suivante avec l'intégration du réseau charratain dans celui de sa grande voisine. Exploitation, calcul des tarifs et facturation sont dès lors communs.

Bornes de recharge reliées au réseau national

Qui dit augmentation du nombre de véhicules électriques immatriculés dit aussi amélioration de l'infrastructure qui leur est destinée. Ainsi, la ligne électrique Vorziers - Relais du Saint-Bernard a-t-elle connu un renforcement important, afin de répondre aux besoins des stations de recharge des véhicules électriques installées au restauroute.

En plus de ces dernières, Martigny dispose de cinq bornes de recharge réparties sur son territoire. Celles-ci sont désormais reliées au réseau national evpass, le plus vaste réseau public de Suisse. Riche de quelque 1600 points de recharge à travers le pays, il en offre plusieurs milliers à l'étranger, qui permettent de « faire le plein » à des tarifs avantageux.

Partenariat renforcé avec FMV

Le toit des caves Orsat, à Martigny, accueille le plus grand parc photovoltaïque du canton. Avec 9450 m² de panneaux

pour une production annuelle de 1,5 million de kWh, la centrale couvre la consommation d'environ 350 ménages. Alors que Sinergy reste propriétaire de l'installation à hauteur de 20%, le solde (80%) passe des mains de la famille Rouvinez à celles de FMV. Les deux entités en assureront l'exploitation commune, au sein d'une société anonyme baptisée Alp-Sun. Sinergy et FMV renforcent ainsi leur partenariat de longue date, tout en répondant aux objectifs de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération.

Enfin, l'année a encore été marquée par le lancement du projet Smart Meter, qui vise à remplacer les anciens compteurs électriques par des appareils de nouvelle génération. Ceux-ci permettront à terme d'effectuer l'ensemble des relevés à distance, tout en offrant une meilleure vision de la consommation électrique de chaque ménage et des possibilités d'optimisation énergétique.



La centrale photovoltaïque installée sur les toits des caves Orsat produit 1,5 million de kWh par an.

Valaisanne et attractive

Sinergy continue à fournir aux ménages, commerces et entreprises de Martigny et de Charrat une électricité 100% renouvelable (essentiellement hydraulique) et d'origine valaisanne, à des conditions extrêmement compétitives.

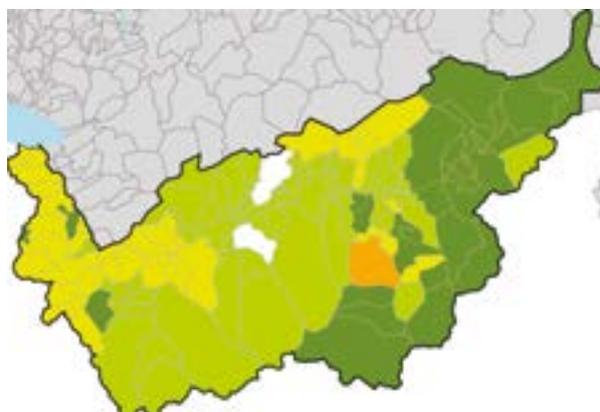
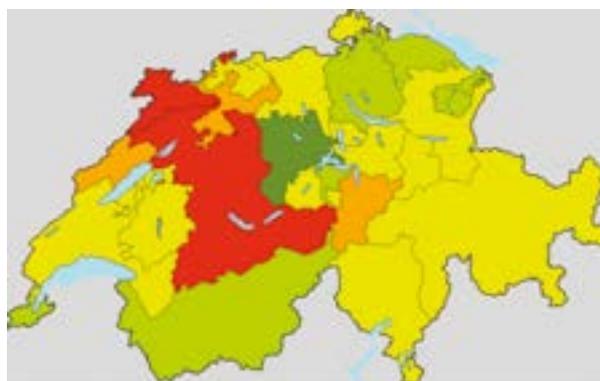
Alors que les tarifs de l'énergie connaissent une tendance générale à la hausse, due à l'augmentation des prix sur le marché, ceux de Sinergy figurent toujours parmi les plus avantageux de Suisse et du Valais. Ils atteignent 18,30 cts/kWh, pour un ménage consommant en moyenne 4500 kWh/an.

Augmentation du tarif de reprise du photovoltaïque

En 2020, Sinergy augmente le tarif de reprise du courant photovoltaïque à 10 cts/kWh. Cette hausse concerne les installations de production de moins de 100 kWc de puissance.

Comparaison tarifaire en cent./kWh (catégorie H4, prix total pour l'année 2020).

■ <17.60
 ■ 17.60 - 19.67
 ■ 19.67 - 21.75
 ■ 21.75 - 23.82
 ■ >23.82



© Commission fédérale de l'électricité Elcom / OFS, ThemaKart

Le pionnier ne se repose pas sur ses lauriers

Quarante ans après le lancement de son chauffage à distance, Martigny ne cesse d'étendre son réseau et de l'optimiser.

Martigny a fait œuvre de précurseur en se dotant, dans les années 1980 déjà, d'un chauffage à distance (CAD). Une solution alors novatrice, pour ne pas dire révolutionnaire, qui a peu à peu permis de remplacer quantité de petites chaudières à mazout. Aujourd'hui, plus de 7000 habitants bénéficient du CAD, dont le maillage s'adapte au formidable développement de la ville.

Si le CAD accompagne l'apparition et l'essor des nouveaux quartiers, celui d'Ottan en particulier, il rallie aussi de nombreux adeptes dans des secteurs plus anciens de la ville. Au moment de changer leur installation de production de chaleur, de plus en plus de propriétaires ou de régies choisissent de troquer leur antique chaudière à mazout contre un raccordement au CAD, participant ainsi à l'amélioration de la qualité de l'air.

Le virage du bois et des tarifs attractifs

Alimentée à l'origine au gaz, l'installation centralisée a aujourd'hui pris le virage du bois. Depuis 2013, Sinergy s'est doté d'une chaudière à bois, qui assure la production d'environ 30% de l'énergie du réseau de chauffage. Des travaux ont en outre commencé en 2019 en vue d'installer une deuxième chaudière alimentée par des déchets ligneux. A terme, la part renouvelable va dépasser les 50%, ce qui s'avère particulièrement intéressant pour les promoteurs en quête du label Minergie.

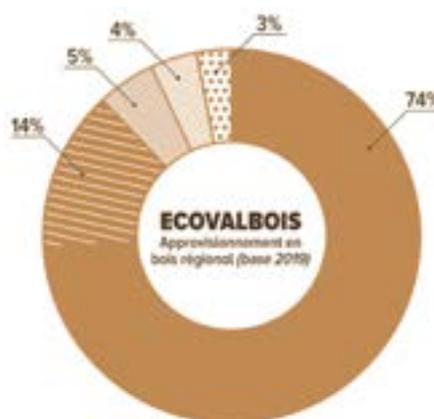
Qu'il fonctionne au bois, au gaz ou au biogaz, le CAD tient les Martignerains au chaud à des tarifs tout doux. Il en coûte en effet moins de 10 centimes par kWh, taxe CO₂ comprise, soit l'un des prix les plus avantageux du pays.

81% des copeaux utilisés proviennent des triages forestiers, en particulier de Martigny - Vallée du Trient, tandis que deux importantes scieries assurent le solde.

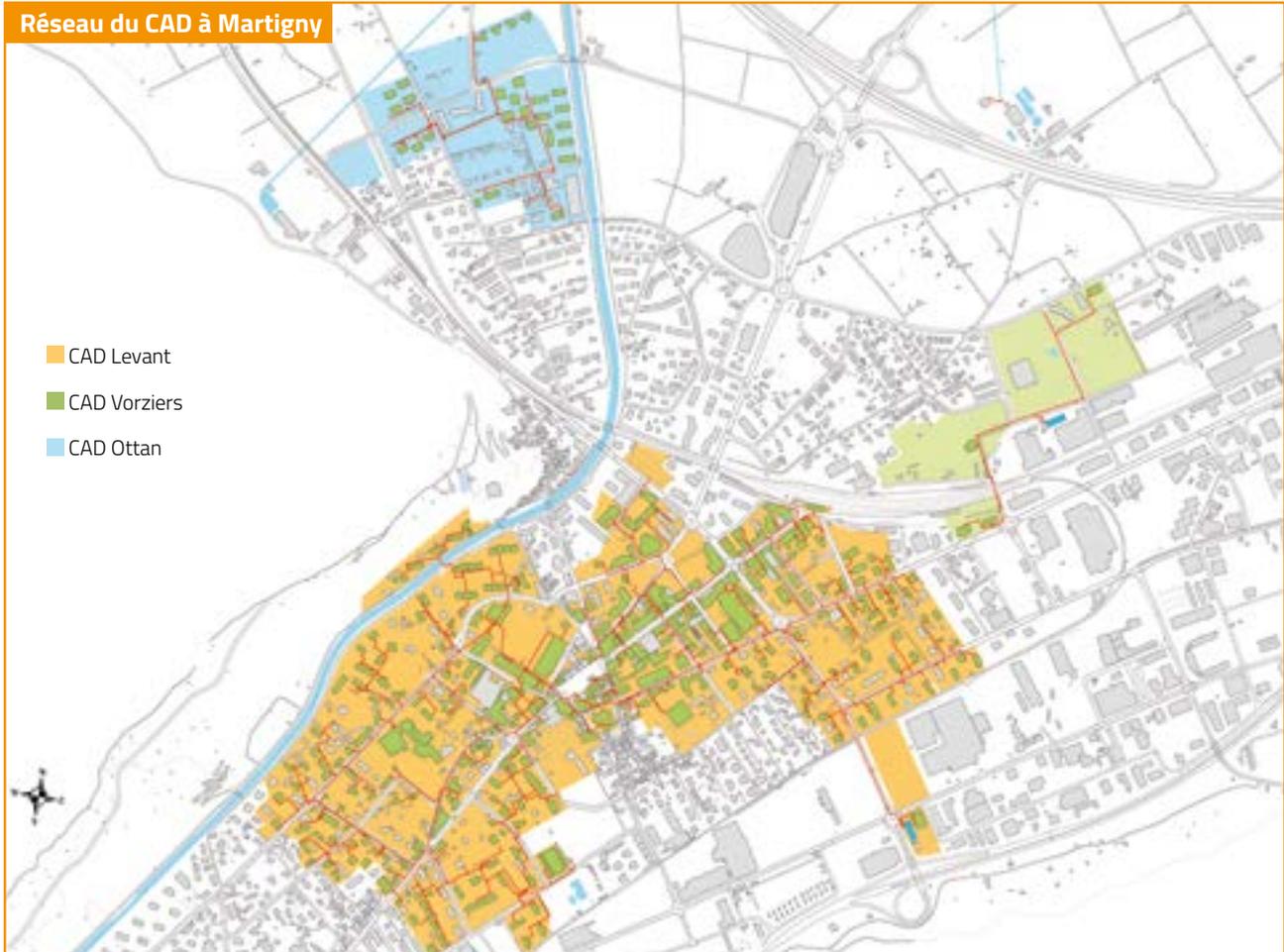
Une ville labellisée Gold

Le chauffage à distance est l'une des pièces maîtresses du dispositif qui vaut à Martigny d'être labellisée Cité de l'énergie depuis 2004. La politique énergétique de la ville se concentre sur le développement des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et la sensibilisation des citoyens à la question du développement durable.

La ville, qui travaille à ces objectifs en étroite relation avec Sinergy et le CREM, le Centre de recherches énergétiques et municipales, détient depuis 2010 le label Gold de l'European Energy Award.



- Valais - Plaquettes forestières
- Valais - Plaquettes de scierie
- Valais - Grumes
- Valais - Autres produits
- Vaud - Plaquettes forestières



Trois réseaux forment le chauffage à distance de Martigny : le CAD Levant, le réseau « historique » (alimenté à 55% par du bois et à 45% par du gaz naturel), le CAD Vorziers (biométhane 75%, gaz naturel 25%) et le CAD Ottan. Ce dernier fonctionne actuellement à 100% au gaz naturel ; à terme, cette proportion devrait passer à 45%, le solde étant assuré par de l'énergie renouvelable.



Depuis fin 2013, une chaudière à bois alimente une partie du CAD Levant, le réseau « historique ».



Des lendemains qui chantent pour l'eau de Martigny

Les nouvelles installations d'eau potable et de turbinage du Pont-Neuf et de la chambre Vita marquent « l'entrée de l'eau » dans la cité.

Le dernier jour du mois d'août fut synonyme de fête sur les bords de la Dranse. Il y avait de la musique, des ballons pour les enfants, des raclettes et de la bonne humeur. On a même vu une série d'audacieux franchir la rivière en tyrolienne. Plus de 400 personnes de toutes générations avaient répondu à l'appel de Sinergy en ce samedi ensoleillé pour fêter l'inauguration des nouvelles installations d'eau potable et de turbinage de l'Eau de Martigny : le réservoir du Pont-Neuf et la chambre Vita, situés respectivement au Brocard sur la route de Bovernier et à l'entrée de la ville vers la gare TMR de Martigny-Croix.

A l'instar de l'importante rénovation de la conduite principale de la rue du Levant, ces installations flambant neuves témoignent de la vision ainsi que de la responsabilité des collaborateurs de Sinergy et de la volonté des autorités d'entretenir le réseau, de le dimensionner par rapport aux besoins actuels et futurs, et aussi de continuer à valoriser l'énergie de l'eau en la transformant en électricité.

Défis techniques à relever

La journée portes ouvertes organisée pour l'occasion a permis au public de découvrir ces infrastructures et de suivre le chemin de l'eau en se baladant sur les rives de la Dranse, le long de la nouvelle conduite d'eau potable. Celle-ci passe sous le lit de la rivière et sous la voie ferrée des TMR. C'est dire que sa réalisation a nécessité de relever avec succès plusieurs défis techniques.

Alors qu'un parcours rythmé de panneaux didactiques conduisait les visiteurs des sources de montagne jusqu'aux robinets des habitants, les curieux ont aussi eu l'occasion de découvrir les entrailles

des installations. Des visites commentées par les collaborateurs de Sinergy, transformés en guides d'un jour.

Contamination minime

Quelques semaines avant cette inauguration, l'eau de Martigny avait fait parler d'elle pour une toute autre raison. Suite à de forts orages, certains captages avaient en effet subi des contaminations. Des analyses bactériologiques menées le 12 juin avaient révélé une contamination qualifiée de minime. Sinergy, en collaboration avec le laboratoire cantonal, avait donc demandé aux habitants de Martigny et de Charrat de bouillir l'eau avant de la consommer.

Deux jours plus tard, les analyses révélaient une eau parfaitement potable. Par mesure de précaution, on laissa passer une journée encore avant d'annoncer que l'eau du robinet pouvait à nouveau être bue sans modération.

Coup de pouce aux jeunes pompiers

Martigny a eu l'honneur d'accueillir, du 14 au 21 juillet, le championnat du monde des jeunes sapeurs-pompiers (CTIF 2019). Les joutes, réunissant 54 délégations en provenance de 23 pays, ont attiré plus de 10 000 spectateurs au coude du Rhône. C'est une équipe autrichienne qui est sortie gagnante de ce concours animé d'un esprit de compétition particulièrement sain.

Les jeunes et leurs accompagnants, soit quelque 1500 personnes, sont repartis du Valais avec un souvenir. Chacun a en effet reçu une gourde estampillée «Eau de Martigny».



Que d'eau, que d'eau !

- 💧 L'eau de Martigny figure dans la catégorie « très douce » (2,8 degrés français, PH de 6,9)
- 💧 Elle provient à 100% de sources de montagne du vallon de Champex
- 💧 Elle passe en moins de 6 heures de la source au robinet
- 💧 Avec 45 cts pour 1000 litres, elle est l'une des meilleur marché de Suisse
- 💧 Turbinée depuis 1981, l'eau de Martigny produit de quoi couvrir les besoins annuels de 1400 ménages
- 💧 La ville compte 50 fontaines



Plus de 400 personnes de toutes générations ont participé à l'inauguration des nouvelles installations d'eau potable et de turbinage, le 31 août 2019.

Grandes performances, petits prix

**Alors que net+ a été élu meilleur opérateur fixe et mobile de Suisse,
ses produits cartonnent, auprès des jeunes et des entreprises notamment.**

L'année 2019 est à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire de net+. Pour la première fois en effet, l'entreprise a été sacrée meilleur opérateur fixe et mobile du pays, devant les grands noms du marché suisse. net+ rafle la mise du prestigieux Bilanz Telecom Rating, qui analyse le degré de satisfaction de 11 000 ménages suisses en matière de télécom.

Le résultat est d'autant plus probant qu'il arrive quinze mois seulement après le lancement de l'offre mobile de l'opérateur 100% romand. Innovation permanente, performance du réseau et qualité du support de proximité figurent parmi les éléments clés de ce succès. Les bien nommés MobiLiker et MobiLover ont su trouver leur public et se faire aimer de consommateurs avides de vitesse à petit prix.

Alors que toutes les vitesses internet de base ont été boostées et que l'internet mobile illimité a fait son apparition, l'opérateur a profité du salon TEDx de Martigny pour présenter son nouveau produit Liberty, qui couvre les besoins des moins de 30 ans en internet et téléphonie mobile, à un prix très attractif.

Solutions sur mesure pour les entreprises

Les entreprises ne sont pas en reste, avec les services sur mesure de la gamme business! de net+, offrant des solutions de téléphonie fixe à la fois professionnelles et locales. Par exemple, la fiduciaire Nofival, qui a son siège à Martigny et des antennes à Sion et à Aigle, a choisi de conserver aussi bien son central téléphonique que ses appareils et ses numéros. La migration vers la technologie VoIP s'est faite en douceur, avec une baisse sensible des coûts (de l'ordre de 30%) et à la satisfaction générale.

Au moment de la décision, conseils personnalisés et liens de proximité ont pesé de tout leur poids dans la balance. C'est justement afin de tisser de telles relations que le meilleur opérateur suisse profite de différentes manifestations pour aller à la rencontre de ses clients sur le terrain. C'est le cas notamment à la Foire du Valais, où Sinergy a organisé et géré le stand de net+. Et où même le fameux after de la foire a senti souffler sur lui comme un vent de Liberty.





Le directeur général de Nofival Claude Tornay (au centre) et le co-directeur Julien Monod ont eu réponse à toutes leurs questions auprès de Jonas Dini, conseiller multimédia chez Sinergy. © Thomas Masotti



net+ part régulièrement à la rencontre du public, comme ici Yancouba Meite lors du salon TEDx de Martigny.

Conseil d'administration Sinergy Commerce SA

Anne-Laure COUCHEPIN VOUILLOZ	Présidente
David MARTINETTI	Vice-président
Pierre-André CRETТАZ	Membre
Olivier DUMAS	Membre
René QUIROS	Membre
Emmanuel PELLISSIER	Secrétaire général (hors Conseil)

Conseil d'administration Sinergy Infrastructure SA

Anne-Laure COUCHEPIN VOUILLOZ	Présidente
David MARTINETTI	Vice-président
Philippe NANTERMОD	Membre
Olivier DUMAS	Membre
Eric DARBELLAY	Membre
Patricia SOLIOZ	Membre
Christelle LUISIER	Membre
Emmanuel PELLISSIER	Secrétaire général (hors Conseil)

Direction

Patrick PRALONG	Directeur
Francesco BORTONE	Directeur adjoint, responsable du service administration et finances
Jonathan CARRON	Responsable du bureau technique
Adrien FOURNIER	Responsable des services eau potable, gaz naturel, chauffage à distance
Philippe GAY-CROSIER	Responsable du service réseaux câblés
Georges GIROUD	Responsable du service électrique et de la sécurité
Eric PIGUET	Responsable commercial
Nicolas VARONE	Responsable de l'approvisionnement et de la stratégie énergétique

Organe de révision

Fiduciaire Dini & Chappot SA
Nofival SA

Siège

Rue du Collège 7
Case postale 960
CH-1920 Martigny 1

Tél. 027 564 25 00
E-mail: info@sinergy.ch
Internet: www.sinergy.ch

Rapport financier

Sinergy Commerce SA

Chiffres clés Sinergy Commerce SA

Données générales

Capital-actions

CHF 1'000'000,00

Actionnaire unique

Commune de Martigny

Données financières (kCHF)

	2019	2018
Produits d'exploitation	40 329	37 977
Cash flow	781	618
Bénéfice net	268	293
Dividende distribué	261	261
Total du bilan	13 628	14 203
Fonds propres (y c. provisions)	4 016	4 009
Fonds étrangers	9 612	10 194

Energies (volumes achetés en MWh)

	2019	2018
Electricité (./ élus) (intégration de SEC au 1.1.2019)	99 652	90 896
Chauffage (gaz naturel – CAD)	135 439	129 466
(dont bois, biogaz, thermique)	22 764	19 008

Energie (production Commune de Martigny en MWh)

	2019	2018
Pont-Neuf – Bienvenue – Marioty	5 444	6 074
FMFB – FMM	17 459	14 941

Participations (CHF)

FMV SA	375 000,00	0,375%
Gazoduc SA	135 000,00	12,00%
Cerenouvelables SA	100 000,00	20%
Electrocontrôle SEM SA	10 000,00	10%
Ecovalbois SA	60 000,00	22,60%
Netplus.ch SA	20 000,00	7,53%

Compte de résultat / Pertes et profits

En CHF

	2019	2018
Produits d'exploitation		
Ventes d'énergies et services et rémunération d'utilisation du réseau	37 041 214,30	34 805 112,40
Taxes et services divers	1 066 327,85	1 057 654,25
Prestations Sinergy / Commune	2 086 718,80	1 999 731,90
Autres produits	135 083,86	114 683,06
Produits d'exploitation	40 329 344,81	37 977 181,61
Charges		
Achat d'énergies et services	-15 530 610,37	-15 429 995,66
Droit d'utilisation des réseaux	-21 932 562,00	-19 961 941,55
Prestations de services	-1 350 570,28	-1 370 074,55
Autres charges générales	-686 537,02	-594 287,78
Variation des provisions et pertes s/débiteurs	-48 385,17	184 323,37
Amortissements	-464 228,50	-509 505,30
Charges d'exploitation	-40 012 893,34	-37 681 481,47
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts	316 451,47	295 700,14
Produits financiers	109 240,67	140 104,12
Charges financières	-92 800,05	-70 280,26
Impôts	-64 436,30	-72 195,00
Résultat de l'exercice	268 455,79	293 329,00

Bilan

En CHF

Actif	31.12.2019	31.12.2018
ACTIF CIRCULANT		
Liquidités	924 319,19	2 545 250,23
Créances résultant de livraisons et de prestations	12 588 299,60	11 551 989,69
Provisions pour pertes sur créances	-925 000,00	-912 000,00
Autres créances à court terme	346 880,54	378 109,92
Actifs de régularisation	54 000,00	-
	12 988 499,33	13 563 349,84
ACTIF IMMOBILISÉ		
Participations diverses	640 002,00	640 002,00
Immobilisations corporelles		
- Matériel internet et divers	7 234 972,37	6 770 743,87
	7 874 974,37	7 410 745,87
Fonds d'amortissement	-7 234 972,37	-6 770 743,87
	640 002,00	640 002,00
Total de l'actif	13 628 501,33	14 203 351,84
Passif	31.12.2019	31.12.2018
CAPITAUX ÉTRANGERS		
Dettes à court terme		
Dettes résultant de livraisons et de prestations	2 017 642,67	2 376 153,46
Divers comptes courants créanciers	247 775,21	238 829,06
Dettes envers des personnes ou entités apparentées	5 595 605,69	5 583 896,12
Passifs de régularisation	875 969,95	995 421,18
	8 736 993,52	9 194 299,82
Dettes à long terme et provisions		
Dette Commune de Martigny	875 000,00	1 000 000,00
Provisions à long terme	1 175 000,00	1 175 000,00
	2 050 000,00	2 175 000,00
	10 786 993,52	11 369 299,82
CAPITAUX PROPRES		
Bénéfice de l'exercice	268 455,79	293 329,00
Bénéfice reporté	1 241 619,77	1 230 390,77
Réserve légale issue du bénéfice	331 432,25	310 332,25
Capital-actions	1 000 000,00	1 000 000,00
	2 841 507,81	2 834 052,02
Total du passif	13 628 501,33	14 203 351,84

Annexes

Généralités

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux directives de la loi suisse, en particulier les art. 957 à 962 du Code des Obligations.

Proposition d'utilisation du bénéfice

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'utiliser comme suit le bénéfice au bilan d'un montant de CHF :

Pertes et profits reporté	1 241 619,77
Bénéfice de l'exercice 2019	268 455,79
	1 510 075,56
1 ^{re} attribution à la réserve légale (5% du bénéfice total)	-
Dividende de 5%	50 000,00
2 ^e attribution à la réserve légale (10% du superdividende)	21 100,00
Superdividende de 21,1%	211 000,00
Report à nouveau	1 227 975,56

Rapport de révision

Relatif à la vérification des comptes de l'exercice 2019 à l'attention de l'Assemblée générale de SINERGY COMMERCE SA, 1920 Martigny

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, comptes de pertes et profits et annexes) de Sinergy Commerce SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'Administration, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytique ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Martigny, 27 avril 2020

NOFIVAL SA

Claude Tornay
Expert réviseur agréé

Julien Monod
Expert réviseur agréé
(Réviseur responsable)

FIDUCIAIRE DINI & CHAPPOT SA

Philippe Dini
Expert réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Daniel Murisier
Expert réviseur agréé

Rapport financier

Sinergy Infrastructure SA

Chiffres clés Sinergy Infrastructure SA

Données générales

Capital-actions	CHF 10'000'000,00
Actionnaire unique	Commune de Martigny
Nombre d'employés (y c. temps partiels et apprentis)	61

Données financières (kCHF)

	2019	2018
Produits d'exploitation	26 719	24 626
Cash flow	8 571	8 514
Bénéfice net	102	102
Dividende distribué	100	100
Total du bilan	36 081	34 568
Fonds propres (y c. provisions)	15 194	15 169
Fonds étrangers	20 887	19 400

Participations (CHF)

B-Valgrid SA	960 000,00	8%
FMV SA	375 000,00	0,375%
ValEole SA	280 000,00	14%
RhônEole SA	225 000,00	10%

Mandats externes

Service électrique de Charrat Intégration au 1.1.2019

Service électrique de Martigny-Combe Exploitation technique du réseau
Calcul tarifs énergie et facturation

Télé-réseau de Martigny-Combe Exploitation technique du réseau
Facturation

Télé-réseau de Bovernier Exploitation technique du réseau
Facturation

Commune de Martigny Facturation et encaissement de la taxe sur l'épuration

Sinergy Commerce SA Direction, administration et finances

Ecovalbois SA Comptabilité

Compte de résultat / Pertes et profits

En CHF

	2019	2018
Produits d'exploitation		
Droit d'utilisation des réseaux	21 932 562,00	19 961 941,55
Travaux de tiers et autres services	3 620 393,50	3 937 266,65
Autres produits	41 915,45	18 065,80
Prestations Sinergy / Commune	1 124 439,25	709 071,80
Total des produits	26 719 310,20	24 626 345,80
Charges		
Achat de matériel-outillage, entretien et réparation	-1 681 561,90	-1 274 881,00
Timbre THT-services système	-5 770 765,05	-5 323 442,45
Utilisation du domaine public	-1 263 728,00	-581 924,00
Prestations de services	-1 300 931,45	-1 231 855,95
Charges de personnel	-6 799 032,65	-6 620 752,45
Autres charges générales	-1 188 030,01	-1 203 525,63
Variation des provisions et pertes s/débiteurs	286 632,57	548 244,75
Amortissements	-8 507 370,57	-8 393 262,92
Total des charges	-26 224 787,06	-24 081 399,65
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts	494 523,14	544 946,15
Charges financières	-228 681,45	-238 610,60
Charges et produits hors exploitation	0,00	0,00
Produits financiers	57 309,55	46 500,00
Impôts	-221 067,30	-249 950,10
Résultat de l'exercice	102 083,94	102 885,45

Bilan

En CHF

Actif	31.12.2019	31.12.2018
ACTIF CIRCULANT		
Liquidités	824 712,85	1 156 268,13
Créances résultant de livraisons et de prestations	2 447 196,90	2 297 932,25
Créances envers des personnes ou entités apparentées	2 214 924,09	3 357 217,32
Provision pour pertes sur créances	-77 000,00	-115 000,00
Autres créances à court terme	632 457,17	389 523,30
Actifs de régularisation	-	27 000,00
	6 042 291,01	7 112 941,00
ACTIF IMMOBILISÉ		
Participations	1 844 041,00	1 844 041,00
Immobilisations corporelles		
- Installations et réseaux	126 884 879,04	115 174 151,14
- Autres immobilisations corporelles	6 120 299,36	5 968 104,86
	134 849 219,40	122 986 297,00
Fonds d'amortissement	-104 809 603,43	-95 531 056,86
	30 039 615,97	27 455 240,14
Total de l'actif	36 081 906,98	34 568 181,14
Passif	31.12.2019	31.12.2018
CAPITAUX ÉTRANGERS		
Dettes à court terme		
Dettes résultant de livraisons et de prestations	4 063 577,10	3 383 018,65
Autres dettes à court terme	533 437,00	632 827,80
Dettes envers des personnes ou entités apparentées	7 056 686,10	4 804 413,40
Passifs de régularisation	483 239,55	579 101,00
	12 136 939,75	9 399 360,85
Dettes à long terme et provisions		
Dettes à long terme envers personnes/entités apparentées	8 750 000,00	10 000 000,00
Provisions à long terme	1 187 809,00	1 163 746,00
	9 937 809,00	11 163 746,00
	22 074 748,75	20 563 106,85
CAPITAUX PROPRES		
Bénéfice de l'exercice	102 083,94	102 885,45
Bénéfice reporté	497 011,79	499 270,59
Réserve spéciale	3 048 000,00	3 048 000,00
Réserve légale issue du bénéfice	279 562,50	274 418,25
Réserve issue apport en capital	80 500,00	80 500,00
Capital-actions	10 000 000,00	10 000 000,00
	14 007 158,23	14 005 074,29
Total du passif	36 081 906,98	34 568 181,14

Annexes

Généralités

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux directives de la loi suisse, en particulier les art. 957 à 962 du Code des Obligations.

Proposition d'utilisation du bénéfice

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'utiliser comme suit le bénéfice au bilan d'un montant de CHF :

Pertes et profits reporté	497 011,79
Bénéfice de l'exercice 2019	102 083,94
	599 095,73
1 ^{re} attribution à la réserve légale (5% du bénéfice total)	5 104,20
Dividende de 1%	100 000,00
Pertes et profits reporté au 31.12.2019	493 991,53

Rapport de révision

Relatif à la vérification des comptes de l'exercice 2019 à l'attention de l'Assemblée générale de SINERGY INFRASTRUCTURE SA, 1920 Martigny

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, comptes de pertes et profits et annexes) de Sinergy Infrastructure SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'Administration, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytique ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Martigny, 27 avril 2020

NOFIVAL SA

Claude Tornay
Expert réviseur agréé

Julien Monod
Expert réviseur agréé
(Réviseur responsable)

FIDUCIAIRE DINI & CHAPPOT SA

Philippe Dini
Expert réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Daniel Murisier
Expert réviseur agréé

Impressum

Rédaction : Sinergy et Le fin mot Communication, Martigny

Correction / Graphisme : Le fin mot Communication, Martigny

Photographies : Didier Abbet (couverture, p. 11), Olivier Maire (portrait p. 4), Sinergy (pp. 4, 6, 7, 9, 10, 13),
Adobe Stock (p. 5), CréActif (p. 8), netplus (p. 12), Thomas Masotti (p. 13), TEDx (p. 13, en bas)

Mai 2020

Ce rapport est disponible en format PDF sur notre site internet www.sinergy.ch

Sinergy Commerce et Infrastructure SA

Rue du Collège 7
Case postale 960
CH-1920 Martigny 1

 027 564 25 00

 info@sinergy.ch

 www.sinergy.ch

 [Sinergy.Martigny](https://www.facebook.com/Sinergy.Martigny)